

Chambray-lès-Tours, lundi 13 décembre 2021

Bonjour,

Nous mettons à votre disposition nos protocoles de prise en charge spécifique alimentaire pour les enfants scolarisés à partir de la maternelle.

Dès la signature d'un PAI alimentaire, nous vous demandons d'utiliser l'une des fiches alimentaires ci jointes. Le panier repas apporté par la famille est à privilégier.

Le **dossier complet** est à envoyer par courrier à :

CONVIVIO Centre / Poitou-Charentes
Service Nutrition
4 Mail de la Papoterie
37170 CHAMBRAY-LÈS-TOURS

ou par mail à fabien.sodji@convivio.fr

- **La/les fiche(s) alimentaire(s)** appropriée(s) à l'enfant avec son nom, prénom, établissement, date du PAI, les signatures
- Cette fiche ne doit être ni modifiée manuellement ni raturée**
- **Une photo scannée de l'enfant**
- **Une copie du PAI ou du certificat médical pour l'année 2021-2022 (à renouveler chaque année)**

A réception du dossier complet, nous transmettrons la fiche alimentaire spécifique au restaurant concerné. Le chef gérant et son équipe prépareront les aliments spécifiés. La photo permettra d'identifier l'enfant concerné.

La prise en charge spécifique alimentaire de l'enfant ne sera effective qu'à réception du dossier complet.

Pour les collèges/lycées ; si la famille estime que l'enfant est autonome et responsable, il n'y a pas besoin de remplir ce dossier. Il suffira de remplir la fiche 0 Autonomie du convive. En cas de doute, le convive pose la question lors de son passage au self à l'équipe de restauration.

Cordialement,

Fabien SODJI
Diététicien hygiéniste

Ci-joint : un modèle des 7 fiches.

Nb : la fiche 2 entraîne un surcoût à 5,61 euros HT

Nb1 : Si ce document ne vous est pas destiné, merci de le faire suivre à la personne concernée.

